## Inscription à l'Association Sportive 2023-2024

## ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE SAINT-EXUPERY

1 place A. SAVARY - 31703 BLAGNAC CEDEX



Documents à retourner au professeur en charge de l'activité sportive principale :

- Autorisation parentale + Fiche d'urgence
- Cotisation annuelle 15 euros (ou 20 euros avec tee-shirt de l'AS)

\*Chèque à l'ordre de : Association Sportive du lycée Saint-Exupéry.

TEE-SHIRT: OUI NON TAILLE: S M L XL XXL Barrez mentions inutiles

La licence UNSS est une licence multi-activités, elle permet la pratique de toutes les activités proposées par l'Association Sportive du lycée.

	Entraînement et/ou compétition	Rdv directement Inscription sur place toute l'année	Début des entraînements
ATHLETISME	Mercredi 13h30-15h30	Stade Andromède	Mercredi 6 septembre
CIRCUIT TRAINING ( crossfit)	Mercredi 13h-16h	Gymnase Saint-Exupéry	Mercredi 13 septembre
ESCALADE	Mercredi 14h-16h	Gymnase Saint-Exupéry	Mercredi 13 septembre
MUSCULATION	Lundi 12h-13h Mardi 12h-13h30 Mercredi 13h30-15h Jeudi 12h30-13h30 Vendredi 12h-13h	Salle de musculation du lycée	Lundi 11 septembre
NATATION*	Lundi 17h-18h et 18h-19h (bassin intérieur) Mercredi 13h30-15h30 ( bassin nordique)	Piscine municipale des Ramiers	Mercredi 13 septembre Lundi 18 septembre
RUGBY FILLES&GARCONS	Mardi 17h30-19h Match mercredi après-midi	Terrain Andromède	Mardi 12 septembre
VOLLEY LOISIR	Mercredi 13h30-15h30	Gymnase Saint-Exupéry	Mercredi 13 septembre

\*Natation du lundi: les inscriptions ont lieu au bureau d'EPS devant le plateau de basket du lycée  $\,$  les jours suivants: Lundi  $\,$  11/09 (12h-13h15) ; Mardi  $\,$  12/09 (12h-13h15) ; Mercredi  $\,$  13/09 (12h15-13h15) ; Vendredi  $\,$  14/09 (12h-13h15)

AUTORISATION PARENTALE				
Je soussigné(e) père, mère, représentant légal (1)				
autorise (2)				
Numéro Carte Jeune : (La Région finance 15 euros pour la licence UNSS)				
Adresse e-mail de l'élève :				
Adresse e-mail du responsable :				
J'autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéo où pourrait figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés. (3) En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.				
Fait à, le				
(1) rayer les mentions inutiles (2) nom prénom du licencié (3) rayer en cas de refus				

## FICHE D'URGENCE A REMPLIR PAR LES PARENTS A L'ATTENTION DES MEDECINS URGENTISTES \*

LYCEE SA	AINT EXUPERY 31700 BLAGNAC	Année scolaire :
NOM :		Prénom:
Date de nai	ssance	Classe :
Nom et adr	esse des parents ou du représentant légal	
N° et adress	se du centre de sécurité sociale	
N° et adress	se de l'assurance scolaire	
En cas d'ac		a famille par les moyens les plus rapides. Veuillez
	Père	Mère
Domicile		
Travail		
Portable		
d'urgence v mineur ne p	gence, un élève accidenté ou malade est orier vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est i peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa f nier rappel de vaccination antitétanique :	mmédiatement avertie par nos soins. Un élève amille.
Date du dei	mer rapper de vaccination antitetanique :	
(Pour être e	efficace, cette vaccination nécessite un rappel	tous les 5 ans)
	ns particulières que vous jugerez utiles de por traitement en cours, précautions particulières à	ter à la connaissance des médecins urgentistes à prendre)
NOM, adre	esse et n° téléphone du médecin traitant	

<sup>\*</sup> Document non confidentiel à remplir par les familles. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention des médecins urgentistes.